

CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'ARLES



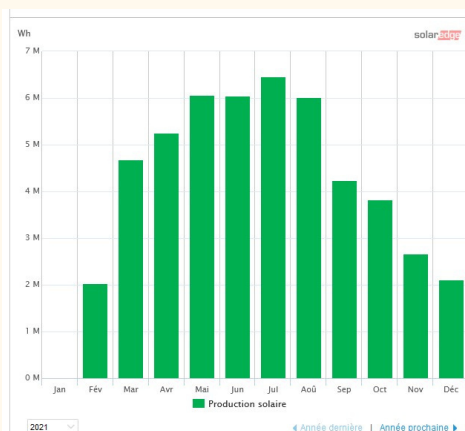
LETTRE DE NOUVELLES N°12

ÉDITO DU CONSEIL DE GESTION

SORTIE D'HIVER

Nos premiers gains de producteur d'énergie !

Le 3 février a marqué le 1er anniversaire de notre première centrale, installée sur le toit de l'école Louis Pergaud à Raphèle. C'est le moment où nous facturons notre production annuelle à EDF en vertu du contrat d'achat que nous avons signé avec un tarif garanti sur 20 ans (en l'occurrence 11,790c€/kWh). Bonne nouvelle : la production a été supérieure aux attentes, à savoir 51 744 kWh quand l'étude de faisabilité prévoyait 50 251 kWh. Notre recette est donc de 6 100 euros. Le 7 avril, ce sera le tour de la centrale de Salin.



De la formation en photovoltaïque le 1er mars à Arles

En partenariat avec le réseau national des Centrales Villageoises et avec l'aide du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles, nous accueillerons à l'Espace Saint-Césaire le 1er mars une journée de formation régionale proposée par l'INES (Institut National de l'Énergie Solaire), à destination des bénévoles des collectifs citoyens. Au programme : l'exploitation et la maintenance des installations photovoltaïques. Deux membres de notre conseil de gestion participeront, une vingtaine de personnes sont attendues.

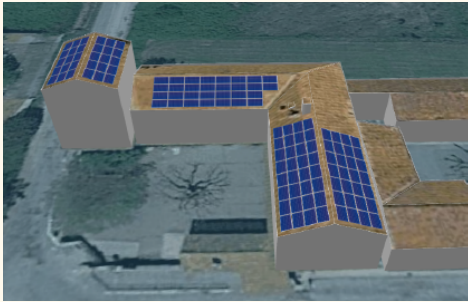


Notre tranche 2 d'installations

Comme nous l'avions annoncé dans la précédente lettre de nouvelles, nous avançons sur des projets que nous espérons mettre en chantier en 2022 :



- une centrale de 36 kWc sur un hangar agricole privé (une première pour nous), à Saint-Étienne du Grès : la déclaration préalable a été acceptée à l'urbanisme ; nous attendons la réponse d'Enedis à notre demande de raccordement au réseau. Nous avons choisi de porter le projet sans l'aide d'un bureau d'étude, grâce aux compétences en interne acquises dans les chantiers précédents. C'est l'entreprise arlésienne Gamarra qui fera l'installation.



- une centrale de 36 kWc sur le toit de l'école de Gîmeaux : la Convention d'occupation temporaire (du toit) est signée avec la Ville d'Arles depuis février 2020. Le maire rencontré en décembre 2021 sur le site de Raphèle, n'a pas remis en question les engagements précédents. L'étude de faisabilité est déjà prête, l'étude de structure est obligatoire pour un établissement recevant du public. Cette étude dont le montant s'élève entre 1500 et 1900 euros HT pourrait être subventionnée par Énergie Partagée. Le dossier a été déposé auprès de l'association avec de bonnes espérances. Énergie Partagée, mouvement né en 2010, fédère, accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie 100% renouvelable en France. Il reçoit des fonds notamment européens et les redistribue aux sociétés citoyennes.

Énergie Partagée & l'énergie citoyenne :

<https://energie-partagee.org/decouvrir/>



- un projet sur le site de la Tour du Valat en Camargue. Cet institut de recherche pour la conservation des zones humides souhaite équiper ses toitures en photovoltaïque, après désamiantage. Nous disposerons des premiers chiffrages à la suite de la réunion technique tripartite prévue le 4 mars entre CVPARL, le bureau d'études OPTÉ et l'institut.

Accueil - Tour du Valat : <https://tourduvalat.org/>

CVPARL détient le label Énergie Partagée



Le label Énergie Partagée distingue les démarches de développement d'énergie renouvelable particulièrement vertueuses pour les territoires. Il est accordé par l'association Énergie Partagée. L'objectif : identifier clairement ces projets de transition énergétique partagée, pour les valoriser et en faciliter le développement...Le label évalue la démarche citoyenne des projets candidats sur 12 critères qualité, répartis sur 5 axes-repères : l'intérêt territorial, la dynamique locale, la finance éthique et citoyenne, la gouvernance partagée et l'écologie.

Le Label et la Charte Énergie Partagée :

<https://energie-partagee.org/decouvrir/energie-citoyenne/label-charte-energie-partagee/>

On parle de nous

Nous avons été retenus comme exemple avec trois autres sociétés citoyennes dans une enquête nationale de l'hebdomadaire Le Pèlerin (11 novembre 2021), consacrée aux coopératives citoyennes.

<https://www.paysdarles.centralesvillageoises.fr/actualite/les-centrales-villageoises-lhonneur>

LE PÉLERIN
L'ACTU À VISAGE HUMAIN

Une nouvelle initiative citoyenne en région PACA pour la transition énergétique



- Association d'Aide à l'Autoconstruction Photovoltaïque -

Nous saluons la création de l'association 3aPV, basée à Pertuis, dont l'objet est d'accompagner et de former les particuliers dans leur projet d'installation photovoltaïque entre 1 et 36 kWc (calculs des besoins, dimensionnement des panneaux, choix du matériel, jusqu'à la pose en autoconstruction). Un membre de notre conseil de gestion participe à son activité et pourra répercuter cette expérience en Pays d'Arles.

Contact : contact@3apv.fr - 06 68 63 86 55

Des kits photovoltaïques pour les particuliers

Le 14 décembre, nous avons organisé un webinaire en partenariat avec Solarcoop pour faire découvrir cette coopérative citoyenne à nos actionnaires et sympathisants.

Solarcoop a pour vocation de dimensionner et fournir aux particuliers des kits d'autoconsommation fiables. Leur expertise et leur accompagnement sont gratuits. À la demande, CVPARL peut organiser des commandes groupées permettant d'économiser notablement sur les frais de transport.

Solarcoop propose un nouveau webinaire le 10 mars de 18h30 à 20 h, avec au programme :

- L'état de l'art du photovoltaïque
- Comment éviter les arnaques du solaire ?
- La coopérative Solarcoop
- Les kits photovoltaïques d'autoconsommation à installer soi-même,
- L'accompagnement gratuit pour votre projet photovoltaïque en toiture (de 3 à 9kWc).

Inscription sur le lien suivant :

<https://us02web.zoom.us/meeting/register/tZAtcuuupz8vE9a8afxBn7s1XhN59VAeOj2Q>

Et toutes autres précisions sur <https://www.solarcoop.fr>.

Le conseil de gestion de la CVPARL



Infos pratiques : bulletin de souscription disponible sur notre site ou sur demande à paysdarles@centralesvillageoises.fr - 04 88 65 21 24
notre site <http://paysdarles.centralesvillageoises.fr>
notre Facebook : www.facebook.com/centralesvillageoisesdupaysdarles

©VirginieOvessianPhotographic

CVPARL
Code SIRET 835 074 618 00017
5 rue Henri Barbusse 13200 Arles - 04 88 65 21 24